



# Compte rendu du CE Région Paris-Ouest 22 octobre 2014

## Sont présents pour la direction

Mme VILLEROY Patricia .Mme MINJARD Aurore .M BAILLY Didier .M DEBART Arnault

## Présents pour la CFDT

Mme ROUSSILLON Claudia Titulaire .Mme ROGOGINE Danielle Suppléante .Mme DACOSTA Jacinta Titulaire  
.M BOUCHER Alexandre Christian RSCE / Absente : Mme GUERLE Sylvie Suppléante

### **1) Ca du mois de septembre 2014. Intervention de Mr BAILLY**

CA correcte. Contexte global compliqué malgré tout, bien que nous sommes l'enseigne qui se porte le mieux.  
Au mois de septembre 704 000 E de plus sur le budget RPO soit +2,8 %.  
Mr BAILLY s'attend malgré tout à des résultats inférieurs que l'an dernier.

### **2) Communication CA annuel magasins par magasins de 2009 à 2013.**

Remise du document.

### **3) Communication du nombre d'heures travaillées magasins par magasins de janvier à septembre 2014 avec comparaison 2014.**

Remise du document.

### **4) Communication de l'effectif ETP 2009, 2010, 2011, 2012 magasins par magasins.**

Le effectifs 2009 et 2010 n'ont pas pu être communiqués car la direction n'a plus accès aux éléments.

### **5) Point sur l'effectif du 3ème trimestre 2014.**

Remise du document avec comparatif 2013/2014. Il est constaté que le magasin du pré st Gervais embauche 31 CDD ce qui paraît anormal. La direction dit que ce magasin embauche beaucoup de contrat pro.

### **6) Présentation du rapport du cabinet APEX sur les comptes des magasins RPO sur l'année 2013 et les perspectives 2014**

Présentation des 2 documents fournis par le cabinet APEX:

Rapport sur l'exercice 2013 et les perspectives et les données analytiques par magasin.

### **7) Point sur l'intéressement collectif au 30 septembre 2014.**

Le baromètre client étant à 118,8 %, la prime est à son maximum : 300 E

### **8) Communication de la masse salariale du mois de septembre 2014.**

2013: 51879,204 €

2014: 54471,794 €

**9) Information des membres du CE sur le principe du déroulement de l'inventaire général du 2<sup>ème</sup> semestre 2014.**

Rappel des magasins qui seront externalisés. La direction précise que cette méthode n'est pas amenée à évoluer.

Présentation du planning. Les membres estiment que l'info / consultation ne doit pas se faire en même temps dans les CHSCT car les membres doivent disposer du temps nécessaire pour l'étude des documents.

**10) Information des membres du CE sur les modalités d'ouverture exceptionnelle des magasins pour la fin de l'année ?**

Info faite avec présentation du document. Mr BOUCHER (CFDT) rappelle à Mr BAILLY que le magasin du pré St Gervais cette année encore pour le 31 décembre est le seul sur RPO qui fermera à 20H30 ce qui posera problème aux membres de l'encadrement et à certains salariés pour fêter le réveillon et il rappelle aussi que lors des fermetures de magasins, dont les dimanches, on a de plus en plus de mal à fermer les portes du fait de l'affluence clients et qu'à 13h le personnel n'est pas sorti, ce qui est totalement illégal.

**11) Consultation des membres du CE sur le projet de modification des jours d'ouverture du magasin de Versailles ?**

Vote défavorable. La direction rappelle aux membres que suite à leur interrogation, que la mairie de Versailles est très favorable à cette ouverture du dimanche.

**12) Consultation des membres du CE sur le projet de modification des jours d'ouverture du magasin de Taverny.**

Vote défavorable

**13) Consultation des membres du CE sur le projet de modification des jours d'ouverture du magasin de VELIZY**

Vote défavorable

**14) Consultation des membres du CE sur le réalisé formation 2013 ainsi que celui réalisé fin juin 2014 et consultation sur les orientations de la formation pour l'année 2015.**

Vote défavorable

**15) Suite à l'application de la jurisprudence demandé par les membres concernant le calcul pour savoir si un salarié est reconnu travailleur de nuit, combien de salariés sont concernés par la jurisprudence ?**

Une requête sera faite fin 2014 et on en reparle en janvier 2015

**16) Transmission de la liste des membres CHSCT par magasins.**

Document remis ce jour.

**17) Point sur le test participatif au magasin du pré st Gervais.**

Les membres dénoncent comme le mois dernier que ce test ne vit pas, car il ne fonctionne plus depuis 4 mois et au dire de certaines caissières, la responsable de toute façon ne tenait pas compte de leurs souhaits. Mr BOUCHER (CFDT) du magasin du PSG dit que ce point a été mis à la prochaine réunion de CHSCT du magasin afin d'avoir les renseignements nécessaires à ce sujet. Mr BAILLY dit que si ce test est à appliquer à l'échelle nationale il doit se faire sérieusement et on doit y apporter les ajustements nécessaires pour que ce projet soit profitable au personnel de caisse. Le point doit être rediscuté au mois de janvier en CE.

**18) Point sur les procédures et les modalités en cas d'accident de voitures (Assurances, franchise, remboursement, documents, etc) pour :**

**-Les salariés partant en formation ou en réunion**

**-Les élus lors des réunions ou des visites magasins**

Des salariés qui ont eu des accidents on payés une franchise de 305 E. La direction dit que ce sont les règles et qu'elle ne peut rien faire. Cependant elle ne s'applique pas pour les élus qui avancent la franchise et qui doivent après se la faire rembourser.

**19) Quelle est la procédure pour une formation sur la langue des signes ?**

La direction répond qu'une formation d'une heure est prévue pour les salariés qui travaillent avec des collègues atteints de surdité, mais pas pour le salarié lui-même.

**20) Délibération du CE sur l'attribution d'un chéquier Cadhoc de 154 E pour les salariés .Pour en bénéficier il faut avoir 9 mois d'ancienneté et être présent dans l'entreprise avant le 1 er avril 2014 et présent dans l'entreprise au moment de la distribution.**

Vote favorable

**21) Point sur les visites magasins**

Point sur les magasins de Longueuil / Bourg la reine/Limours et Drancy.

**22) Information secrétaire**

Pas d'info ce mois-ci .

**23) Info président .**

Mr DEBART informe le CE de la reprise de l'ensemble des activités de DIA y compris les entrepôts par le groupe Carrefour.

Remise de la convention d'entreprise CSF sur clé USB aux membres du CE et 2 clés seront remises aux directeurs de magasins pour les élus en place.

**Fin de la réunion à 16h45**

**Vos délégués CFDT**



**<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>**

**ou sur**

**<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>**